

Les règles de non-discrimination à l'embauche

Durée :

1 jour / 7h

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- **Cerner les règles applicables en matière de non-discrimination**
- **Déterminer si une situation est licite ou illicite**
- **Adopter les bons réflexes pour éviter les risques de discrimination illicite**

Public :

Chargé(e) de recrutement, responsable de recrutement, chargé(e) de ressources humaines, responsable RH, consultant(e) recrutement ou tout autre personne intervenant lors des différentes étapes du processus de recrutement

Contenu pédagogique :

Comprendre ce que recouvre la discrimination

Identifier les représentations et les mots de la discrimination. Comprendre l'origine de la notion de "discrimination" : éléments historiques et culturels. Retenir quelques chiffres clés.

Connaître le cadre juridique

Identifier les critères prohibés par la loi et les autres règles juridiques qui encadrent le recrutement (respect de la vie privée).

Appréhender les risques (pénal, civil, image...) et connaître les sanctions encourues. Comprendre les processus de recours et le rôle des acteurs (Défenseur des Droits). Analyser des décisions récentes (jurisprudence, arrêts). Rester informé des actualités concernant la thématique.

Utiliser la méthode des faits significatifs pour objectiver son choix

Distinguer opinions, faits, sentiments.

Passer du savoir être au savoir-faire comportemental.

Utiliser la méthode des faits significatifs pour évaluer les compétences comportementales.

Prendre des notes et rédiger un compte-rendu basé sur les faits.

Faire un retour négatif aux candidats.

Pré-requis :

Aucun

Formatrice:

Avocate spécialisée en droit social et formatrice professionnelle.

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Réfléchir à son comportement de professionnel de recrutement

Définir les stéréotypes et les préjugés.

Comprendre les biais de la perception.

Faire face à sa subjectivité et à celle des autres.

Établir son plan d'action individuel

Recenser les points d'amélioration du processus de recrutement de mon organisation et mes points de progrès personnel : planifier les actions à conduire.

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **participative**, basée sur le questionnement des participants
 - **active**, fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des formés.

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes : **exposé, démonstration, questionnement**

Remise d'un support pédagogique papier et power point de présentation

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois

